SM le Roi lance les travaux d'aménagement de la plateforme industrielle intégrée de Nouaceur

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 06-05-2011 20:08:40

-Le Souverain prend connaissance du projet de parc paysager aéronautique de Nouaceur, d'un coût global de 30 MDH
-SM le Roi inaugure l'Institut des métiers de l'aéronautique, réalisé pour 113,5 MDH

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a procédé vendredi à Casablanca au lancement des travaux d'aménagement de la plateforme industrielle intégrée de Nouaceur MIDPARC, d'un coût global de 743 millions de dirhams (MDH).

La plateforme industrielle de Nouaceur, qui devra générer 4 milliards de DH d'investissements industriels après sa réalisation, s'inscrit dans le cadre du Pacte national pour l'émergence industrielle qui consiste à formaliser l'offre Maroc et à capter les investissements tant nationaux qu'internationaux.

Ce projet a pour ambition de développer une plateforme industrielle de conception innovante pour l'industrie aéronautique, la défense-sécurité, l'électronique, les matériaux composites, la logistique industrielle et d'autres activités connexes.

La plateforme industrielle de Nouaceur favorisera l'implantation rapide de sociétés industrielles compétitives en termes de qualité et de coûts, en fournissant des activités communes (centre d'affaires, guichet unique pour l'accueil des investisseurs, services communs et logistique mutualisés), des ateliers prêts à l'emploi pour une implantation provisoire des sociétés et des usines dédiés, répondant aux besoins des investisseurs.

D'une superficie totale de 125 ha, la nouvelle plateforme sera réalisée en deux tranches. La première, dont l'achèvement est prévu au 4ème trimestre 2012, porte sur une surface brute d'environ 63 ha, alors que la deuxième tranche (62 ha) sera entamée au premier trimestre 2015 et prendra fin au dernier trimestre 2016.

Erigée en zone franche, la future plateforme industrielle de Nouaceur pourra accueillir jusqu'à 300 entreprises et permettra de générer 15.000 emplois directs.

A cette occasion, SM le Roi a suivi des explications sur le parc paysager aéronautique qui devra être aménagé sur une superficie de 15 hectares, pour une enveloppe budgétaire de 30 MDH.

Cet espace récréatif, qui sera aménagé sur un terrain mitoyen au projet MIDPARC, comprendra notamment un mail central, des équipements sociaux sportifs (centre multiservices, aire de jeux pour enfants, terrain de sport, piscine, plateforme d'exposition), des parcours pédestres et des locaux commerciaux et de services.

Ce projet sera mis en oeuvre dans le cadre d'un partenariat entre le ministère de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies, le ministère de la Jeunesse et des sports, le Haut-commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification, la Direction des domaines et la commune de Nouaceur.

Le Souverain a, par la suite, procédé à l'inauguration de l'Institut des métiers de l'aéronautique (IMA), réalisé pour un investissement global de 113,5 millions de dirhams.

L'IMA, dont la réalisation est prévue par le Pacte national pour l'émergence industrielle, a pour mission d'assurer au personnel des entreprises du secteur aéronautique et spatial (opérateurs, techniciens et cadres intermédiaires) des formations pré et post-embauche et des cours de perfectionnement dans le but de répondre aux besoins et exigences des entreprises.

Outre le volet technique, l'institut dispensera d'autres formations dans les domaines annexes aux métiers de l'aéronautique, notamment les achats, la qualité, la logistique, l'ingénierie, la gestion et le management industriel.

Réalisée sur une superficie totale de 21.500 m2, ce nouvel établissement de formation comprend un bâtiment principal (1.450 m2), des ateliers de travaux pratiques (2.320 m2), une administration (475 m2), un internat et un restaurant (1.690 m2).

L'IMA permettra la formation de 300 stagiaires en 2011 et 450 en 2012, pour atteindre à terme une capacité de pointe de 800 stagiaires par an.

La réalisation de l'Institut des métiers de l'aéronautique est le fruit d'un partenariat entre les ministères de l'Emploi et de la formation professionnelle, de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies, de l'Economie et des Finances, le Groupement des industries marocaines aéronautiques et spatiales (Gimas), l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (France) et l'Agence française de développement.

La réalisation de l'IMA s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme de formation doté d'un budget global de 510 MDH et visant à accompagner les efforts et les investissements dans les métiers mondiaux du Maroc.

Outre la création d'un institut des métiers de l'aéronautique, ce programme prévoit la réalisation de quatre instituts des métiers de l'automobile, et un institut des métiers du textile et de l'habillement.

MAP